

COMMUNIQUÉ

SUIVI DE LA CRUE PRINTANIÈRE

MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

Ferme-Neuve, 7 mai 2019

À compter de 16 :30 h ce 7^e jour de mai, l'état d'urgence est levé. Depuis quelques jours le niveau de la rivière est stable et il est sous le seuil d'inondation. Donc, la situation redevient doucement à la normale.

Concernant le réseau d'égout, il est fonctionnel à 50 % de sa capacité, mais nous demandons votre collaboration de continuer d'économiser la consommation de l'eau.

Aussi, nous tenons à vous informer que la Direction du Rétablissement du Ministère de la Sécurité Publique (MSP) planifie actuellement la tenue de séances d'informations publiques pour les citoyens ayant été touchés par les inondations. Nous serons informés prochainement de la date de la tenue de la séance d'information publique et nous vous transmettrons l'information via notre site web et notre page Facebook.

Bernadette Ouellette
Directrice générale